

Paris, le 06/12/2021

## COMMUNIQUÉ

# LA SANTÉ ET LA VIE ÉTUDIANTES AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA VILLETTE

La direction et les instances de l'établissement ont fait du bien-être des étudiantes et étudiants de l'école une cause prioritaire qui se traduit par la mise en place de plusieurs actions et évolutions organisationnelles.

### Le COPIL Santé et vie étudiantes

Cette volonté affirmée a initié la création du COPIL Santé et vie étudiantes\*, composé d'enseignants, d'étudiants et de représentants de l'administration. Celui-ci a pour mission de proposer des axes stratégiques et des actions (sociales, sportives, culturelles, etc.), en s'appuyant sur la *Stratégie nationale sur le bien-être étudiant et la santé dans les écoles d'architecture* (publié en juin 2019) de l'UNEAP (Union nationale des étudiants en architecture et paysage) et sur des recommandations ministérielles.

### Le fonds d'aide FAUVE

Un fonds d'aide d'urgence pour les étudiants (FAUVE), rattaché au COPIL Santé et vie étudiante, a été créé en soutien aux étudiants en difficulté durant la crise sanitaire. En 2020, 29 600 euros ont permis à 20 étudiants de bénéficier d'une aide pour l'achat de matériel informatique et à 26 étudiants d'une aide d'urgence pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne. Ce fonds, alimenté par les reliquats CVEC (contribution de vie étudiante et de campus) des années précédentes et le surplus CVEC du CROUS de 2019, est aujourd'hui pérennisé. En 2021, 12 500 euros ont permis à dix étudiants de bénéficier d'une aide pour l'achat d'un ordinateur et à quinze étudiants de bénéficier d'une aide pour la vie quotidienne.

### Le pôle Vie étudiante

Une nouvelle structuration du pôle Vie étudiante de l'ENSAPLV a permis de renforcer les actions existantes et de proposer de nouvelles mesures.

Les missions du pôle Vie étudiante, intégré au service de l'organisation des formations, de la scolarité et de la vie étudiante, sont désormais réparties de la façon suivante et portées par deux référentes :

### *1. Une mission d'accompagnement social et sanitaire des étudiants :*

- suivi des boursiers (environ 400) et des relations avec le CROUS ;
- gestion administrative du Fonds d'aide d'urgence pour les étudiants de l'ENSAPLV (FAUVE), en lien avec la sous-commission FAUVE du COPIL Santé et vie étudiantes ;
- accompagnement des étudiants en situation de handicap et des étudiants ayant des difficultés non scolaires (orientation vers des services spécialisés - soutien psychologique / aide financière / aide à la recherche d'un logement).

L'écoute des étudiants a été constante et pleine durant cette année particulièrement compliquée pour les étudiants. Environ 400 étudiants ont bénéficié d'un suivi régulier (échanges téléphoniques/emails) lors des différents confinements. Tous ceux qui ont sollicité de l'aide auprès du service ont été accompagnés.

Contact : Patricia Bernaix, chargée de l'accompagnement social et sanitaire des étudiants

### *2. Une mission d'animation de la vie étudiante :*

- accompagnement des associations dans le montage de leurs projets et de leurs dossiers de subvention ;
- suivi administratif et financier de la programmation CVEC, en lien avec la sous-commission CVEC du COPIL Santé et vie étudiantes ;
- accompagnement dans la création du Conseil de la vie étudiante (CVE) ;
- en lien avec la ComUE HESAM Université, développement d'initiatives pour dynamiser la vie étudiante et développer un réseau d'étudiants et d'alumni ;
- travail de réflexion et de suivi de la reconnaissance de l'engagement étudiant ;
- participation à la rédaction du livret d'accueil des étudiants et au développement de la communication sur la vie étudiante.

Contact : Rébecca Jourdain, responsable du service de l'organisation des formations, de la scolarité et de la vie étudiante, avec l'appui d'un moniteur étudiant (Romain Robinet en 2021-2022)

L'ENSAPLV œuvre pour améliorer les conditions d'études de ses étudiantes et étudiants en mettant en place des actions de prévention et de sensibilisation en matière de santé et d'hygiène de vie (sommeil, alimentation, activité physique, gestion du stress, lutte contre les addictions...) et communique de manière renforcée sur les dispositifs existants.

#### L'engagement étudiant

La participation des étudiantes et étudiants à la vie de l'école contribue significativement au dynamisme et à l'attractivité de l'ENSAPLV. L'école se doit de valoriser et de reconnaître davantage cet engagement bénévole qui prend des formes multiples : la qualité d'étudiant élu dans les instances, la contribution au sein des comités de pilotage et groupes de travail, l'engagement aux seins des associations d'étudiants de l'école, représentation de l'école à l'occasion d'événements d'orientation dans le milieu scolaire, conduite de missions de médiation destinées aux jeunes publics dans le cadre de la politique gouvernementale du parcours Éducation artistique et culturelle (EAC).

Un groupe de travail a été créé au sein du COPIL Santé et vie étudiantes afin de valoriser ces différentes formes d'engagement et les traduire dans le programme d'enseignement en crédits ECTS.

Les représentants étudiants élus aux instances (CA, CFVE et CR) ont pu, ces dernières années, se rapprocher et travailler au quotidien afin d'œuvrer de façon collaborative et cohérente pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants de l'ENSAPLV. Ils ont notamment organisé des sondages, avant, pendant et « après » la crise sanitaire de la Covid-19 et des différents confinements, afin de consulter l'ensemble des étudiants sur leurs conditions de travail, leur état psychologique et physique. Les résultats de ces sondages ont été transmis pour nourrir les réflexions et les décisions liées à la vie étudiante dans l'école. Ils ont également permis d'identifier les étudiants les plus en difficulté et conduit à la mise en place de délégués dans chaque groupe d'enseignement afin d'avoir des relais étudiants au plus proche des problématiques du quotidien.

Les élus étudiants et l'école travaillent par ailleurs sur le développement de la vie étudiante et l'amélioration de leurs conditions de vie et d'études en lien avec l'UNEAP, dont les septièmes rencontres ont été accueillies, pour partie, à l'ENSAPLV, du 19 au 21 novembre 2021.

L'animation de la vie associative étudiante est portée au sein de l'ENSAPLV principalement par l'association La Villette Étudiante. Les activités de cette association et de ses pôles ont malheureusement été fortement réduites depuis le début de la crise sanitaire mais l'association a néanmoins répondu en mai 2021 à l'appel à projet de Pépité HESAM pour « La semaine créative de l'esprit d'entreprendre » et a obtenu un soutien financier pour l'organisation d'un atelier de sérigraphie et de linogravure avec le collectif 12 Timbres au sein de l'école lors de la semaine d'accueil des nouveaux étudiants en septembre 2021.

Les dispositifs en matière d'égalité des droits et des chances, de lutte contre les discriminations, d'égalité Femmes-Hommes et de prise en compte du genre

La grande diversité de profils des étudiants sélectionnés à l'entrée a été toujours revendiquée par l'ENSAPLV qui se définit comme une école ouverte à tous.

L'école est partenaire du programme Égalité des Chances en école d'architecture de la Fondation Culture & Diversité qui œuvre pour informer les jeunes de milieux modestes sur les études supérieures culturelles et artistiques et les aide à préparer les concours d'entrée de ces écoles.

Dans ce cadre, l'école a accueilli deux classes de terminale du lycée polyvalent Lucie Aubrac de Pantin à l'occasion des dernières Journées nationales de l'architecture.

L'école a par ailleurs entrepris des travaux de mise en conformité de ses sites de Flandre et des Ardennes afin d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Plusieurs mesures sont mises en œuvre, dans le cadre du déploiement d'un plan d'actions pour l'égalité Femmes-Hommes :

- prise en considération de la parité au sein des procédures de recrutement et promotion de la parité dans les instances de l'école ;
- Réflexion sur l'accompagnement de l'insertion professionnelle des femmes dans les professions de l'architecture ;
- mise en place (notamment par les associations étudiantes) de dispositifs d'accompagnement des étudiants en faveur de la santé et du bien-être étudiant par genre.

Les dispositifs en matière de santé étudiante et de lutte contre le harcèlement moral et les violences sexistes et sexuelles

Enfin, l'école s'engage activement dans la prévention et la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels. Elle organise des formations à destination des différents usagers de l'école dans l'objectif de les sensibiliser et des former aux procédures de recueil de la parole, d'alerte et d'actions.

La Direction

\*COPIL Santé et vie étudiantes

Le COPIL est composé de 13 membres appartenant à trois collèges : Collège des enseignants-chercheurs, Collège des étudiants, Collège des administratifs